

CFE-CGC 14 02 2012

CFE-CGC

Fédération de la
Métallurgie
33 rue de la République
75011 Paris

www.cfecgc.org

À SITUATION D'URGENCE, MESURES D'URGENCES

La CFE-CGC veut attirer l'attention des membres de la CPN sur la nécessité de prendre des mesures face à la baisse de marché catastrophique que subissent certains de nos collègues vendeurs en ce début d'année.

Si jusqu'ici, et grâce aux mesures gouvernementales, la crise avait relativement épargnée le corps de vente, les chiffres de ce début d'année laissent craindre le pire, en particulier pour les jeunes vendeurs qui n'ont pas l'expérience pour passer ce cap difficile et risquent de quitter la profession alors même qu'elle a massivement investi pour les former.

Quelle image peut on donner de la profession lorsque certains salaires ne dépassent pas les 800 euros net perçus à l'échelon 20.

Certes la CFE-CGC et toutes les organisations syndicales ont pris leur responsabilité en signant l'avenant 57 sans remettre en cause le lissage pour les vendeurs, car il est vrai qu'en période classique la fluctuation et le niveau des salaires moyens restent attractifs, mais il est à craindre que l'année qui s'annonce va remettre en cause cet équilibre qui jusqu'ici permettait aux vendeurs de gagner leur vie et d'assurer leurs charges mensuelles correctement.

Nous demandons à la CPN de délibérer rapidement, pour qu'à titre exceptionnel, compte tenu de la baisse de marché brutale pour la plupart des marques, le mini garanti mensuel soit attribué dès lors que cette baisse atteint le seuil de 15 % du marché Vp.

Agissons ENSEMBLE pour notre avenir !